

MONABEE PROFITE DE LA LOI SUR L'AUTOCONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE



Clara Trevisiol et Vianney Fichet

L'entreprise lyonnaise développe et commercialise des équipements connectés pour aider les particuliers à mieux gérer et optimiser leurs consommations d'énergie.

Tous deux issus du secteur du photovoltaïque, Clara Trevisiol et Vianney Fichet ont créé Monabee en octobre 2012. Ambition : permettre aux particuliers de mieux suivre leur production et leur consommation d'électricité. « L'entreprise cibait les 380 000 particuliers équipés d'installations solaires sur le toit en leur offrant une solution pour suivre et sécuriser la production d'électricité photovoltaïque. Nous voulions aussi proposer à nos utilisateurs de mieux comprendre leur consommation en décryptant leurs factures pour ensuite réduire leurs consommations », explique Clara Trevisiol.

Ce métier d'origine s'est élargi suite à l'évolution de la législation sur le photovoltaïque qui a autorisé l'autoconsommation. Plutôt que de revendre l'énergie renouvelable produite, les foyers peuvent directement consom-

mer l'électricité produite par leurs installations. Monabee a alors développé des solutions de pilotage intelligent pour mettre en phase la production et la consommation d'énergie. « Chaque famille devient un micro-producteur d'énergie dans un marché décentralisé. Nous proposons donc d'équiper les maisons d'un boîtier pour suivre les flux de production et de consommation afin d'identifier les surplus disponibles. De petits appareils branchés sur un cumulus électrique ou un dispositif de chauffage de la piscine activeront alors ces équipements pour profiter de l'énergie offerte », résume la directrice générale qui estime que l'ère de la maison connectée constitue l'avenir.

Compatibles avec tous les types d'installations photovoltaïques, les solutions de Monabee assurent également un suivi à distance, délivrent des informations sur le taux d'autoconsommation, donnent l'alerte en cas de dysfonctionnement... « Dans les cinq prochaines années, les estimations tablent sur 600 000 installations photovoltaïques en autoconsommation en France. En 2017, il y avait 40 000 foyers équipés », souligne Clara Trevisiol. Pour

commercialiser ses équipements de pilotage et optimisation de l'autoconsommation, Monabee a choisi le BtoB et s'appuie sur les installateurs de systèmes photovoltaïques.

En revanche, pour la vente de ses solutions de mesure et contrôle des installations sous contrat de vente totale, l'entreprise dispose de ses propres commerciaux pour s'adresser en direct aux clients. Sur ce segment, Monabee constate de nombreux dysfonctionnements. Installations mal réalisées ou dossiers adminis-

tratifs mal ficelés, bon nombre des 380 000 foyers équipés ne reçoivent pas ou peu d'argent du distributeur d'énergie. « Grâce à un réseau de partenaires techniques labellisés, nous réparons les problèmes de raccordement ou de fuite et nous assurons aussi un service d'accompagnement administratif pour permettre un fonctionnement optimal des installations. Nos clients peuvent ensuite surveiller leur production photovoltaïque avec nos outils », affirme Clara Trevisiol.

■ Séverine Renard

CLARA TREVISIOL : « NOUS COMPTONS 4 000 SITES MONITORÉS EN FRANCE »

Comment l'entreprise est-elle organisée et quels sont vos résultats ?

Notre siège de Champagne-au-Mont-d'Or emploie 25 personnes aux fonctions supports et nous disposons de 5 agences commerciales à Lyon, Toulouse, Bordeaux, Avignon et La Rochelle avec 15 commerciaux en charge de la distribution des produits en BtoC. En mars, nous ouvrirons à Béziers et à Nantes.

Nous avons enregistré 3,5 M€ de chiffre d'affaires en 2017 et sommes rentables depuis deux exercices. Nous comptons 4 000 sites monitorés en France. Pour accélérer notre croissance, nous préparons une levée de fonds fin 2018 qui permettra d'ouvrir des agences, recruter des commerciaux, développer de nouveaux outils et améliorer le côté ergonomique et pédagogique de nos solutions.

Vous disposez de nombreux labels. Est-ce important ?

Nous venons de recevoir le label « Entreprise innovante » de Tenerrdis, le pôle de compétitivité de la transition énergétique. Ce label qui reconnaît la qualité technique et l'innovation de nos solutions est essentiel pour nous démarquer de la concurrence. Nous sommes aussi labellisés Lyon ville équitable durable et Natureentreprises. Nous produisons en France avec la R&D en interne, le bureau d'études Innoval à Vénissieux, la société TR2E à Vaulx-en-Velin...

Regardez-vous à l'international ?

Dans plusieurs pays à l'étranger, la législation est très favorable et la population sensibilisée à la réduction de la consommation car les tarifs de l'énergie sont plus élevés. La Suisse, la Belgique, l'Italie nous intéressent.

